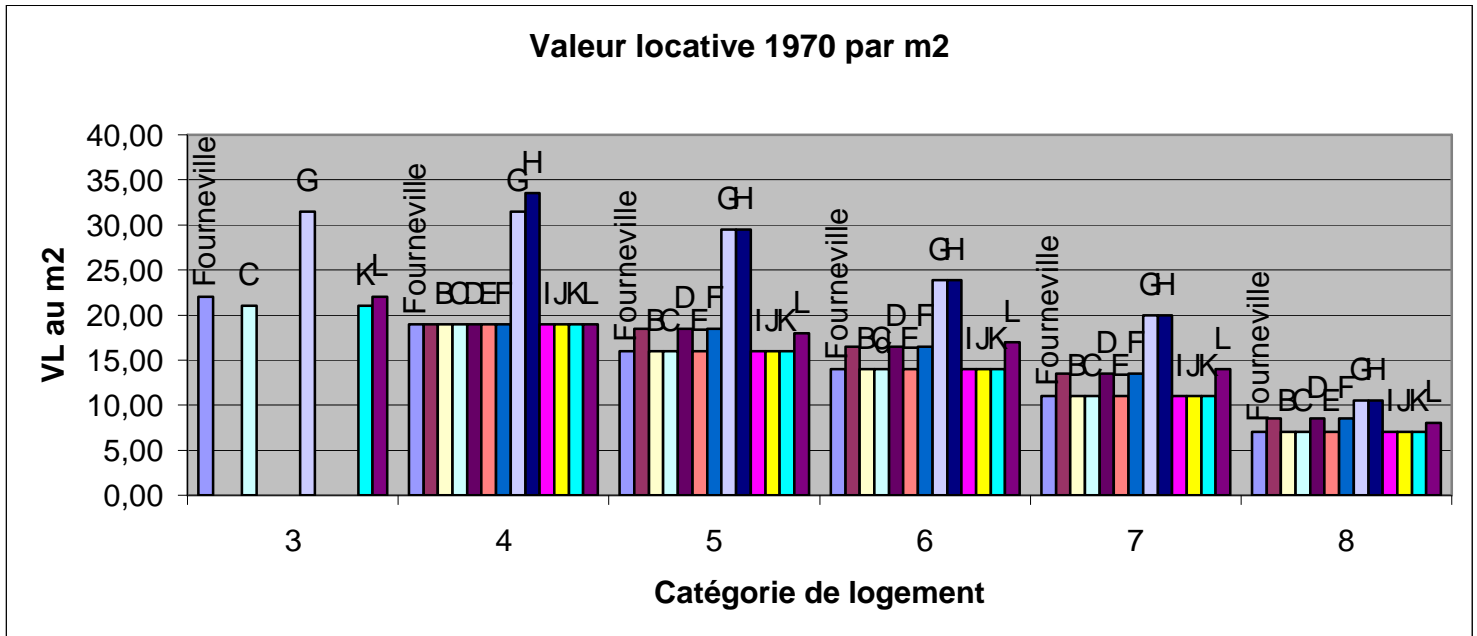


MAINTENIR UNE FISCALITE RAISONNABLE

L'impôt est toujours trop élevé cependant les habitants de Fourneville sont soumis à une fiscalité maîtrisée.

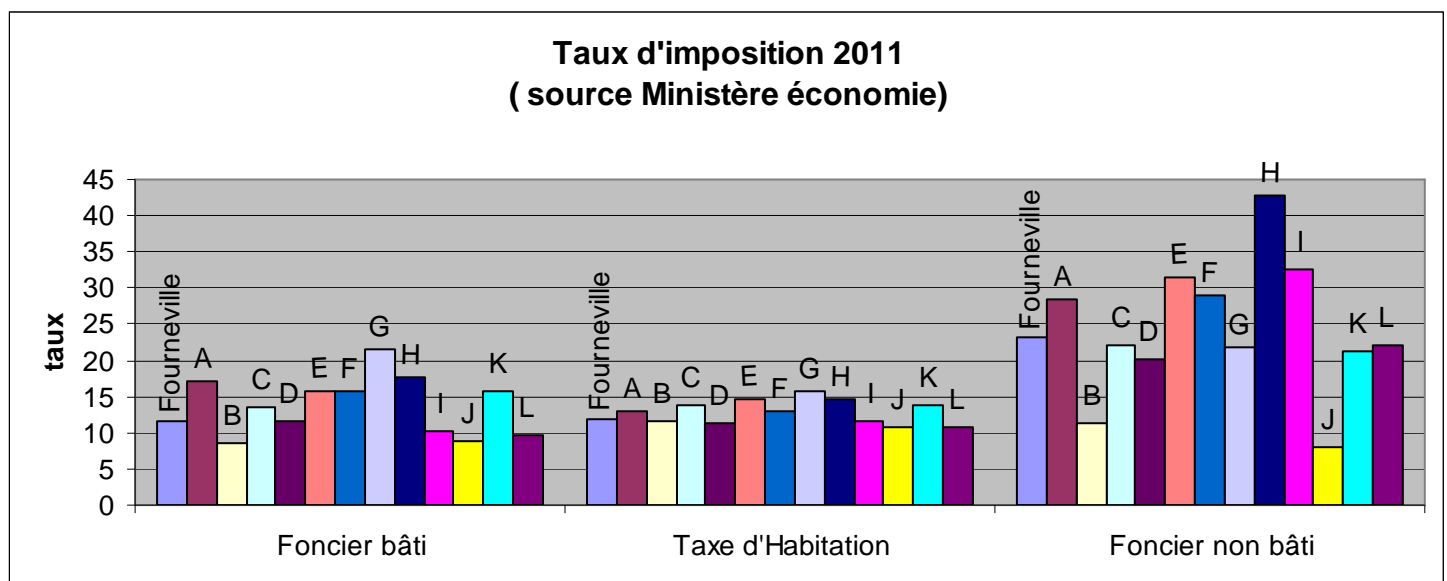
Les deux principales taxes des ménages (le Foncier bâti et la Taxe d'Habitation) sont calculées en multipliant un taux par une valeur locative.

La valeur locative d'une habitation est calculée en multipliant la surface pondérée par une valeur locative au m² (variable d'une commune à l'autre) et fonction de la catégorie de l'immeuble.



Ce graphique montre que pour chacune des catégories de logement la valeur au m² des habitations de Fourneville est toujours parmi les plus faibles de toutes les communes du canton.

Mais comment nous situons-nous en ce qui concerne les taux ?



Si l'on excepte les plus petites communes (B-I et J) Fourneville a des taux d'imposition parmi les plus faibles du Canton.